CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{ème}/I-SUBV

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le projet de budget de Monsieur le Président,

Vu l'avis des commissions concernées,

Vu le vote de la décision modificative n°2 de 2008,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte les subventions telles qu'elles figurent en annexe :

TOTAL GENERAL 134 002.00 €

Adopté.

Le Président,

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

FONCTIONNEMENT

TROISIEME COMMISSION

- Comédie de la Mandoune	20 000 € 38 000 €	
QUATRIEME COMMISSION		
- UMINATE 82	800 €	
PETIT EQUIPEMENT		
CINQUIEME COMMISSION		
- F.N.A.C.A. Montauban (Comité départemental) (acquisition d'un drapeau)	513 €	
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES		
TROISIEME COMMISSION		
- Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron (festival de cinéma en plein air des Terrasses et Vallées de l'Aveyron 2008 – 10 ^{ème} édition)	3 500 €	
- Nègrepelisse- La cuisine	30 600 €	
- Présence de Manuel Azana	10 000 €	
- Présence de Manuel Azana	4 000 €	
- Comité départemental de la jeunesse au plein air	2 000 €	
QUATRIEME COMMISSION		
 Association Sprinteau-club	2 000 € 15 389 €	
pour l'association CREN Midi-Pyrénées – contrepartie Leader +) CINQUIEME COMMISSION		

- Association des déportés, internés résistants et patriotes du Tarn-et-Garonne	200€
- Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Tarn-et-Garonne	
SIXIEME COMMISSION - Association Vis ta Lomagne	3 000 €